

REGLEMENT DU CONCOURS INTERNATIONAL DE **DANSE PETIPA**

½ Finale & Finale

1 - Présentation Générale

Direction Artistique et Administrative : Jacques Marsa de l'Opéra de Paris Assisté de Vinciane Goffin Mudra Béjart & Matt Mattox

Jury sous la présidence de personnalités éminentes du monde de la Danse

Avec la participation pour le travail et l'enregistrement des variations classiques imposées, et contemporaines, des Professeurs et des Elèves et de l'Ecole Nationale supérieure de danse de Marseille Direction Paola Cantalupo et Omar Taïebi Les variations classiques ont été réglées par Jacques Marsa Les variations contemporaines par les Professeurs de contemporain de l'Ecole

2 - MEMBRES DU JURY

Les Membres du Jury pour les ½ Finales sont composés de 3 membres, un pour le classique, un pour le contemporain et un pour le Jazz. Pour la Finale leur nombre peut être augmenté. Il s'agit toujours de personnalités du monde de la danse ou des Arts qui ont à leur actif une carrière professionnelle reconnue.

1 - Le concours de Ballet Danse International a pour but de promouvoir la danse classique, la danse Jazz et la danse contemporaine et de découvrir de jeunes talents.

2 – Il se déroulera en 2020 en France et en Belgique.

3 - Il est ouvert aux danseurs de toutes nationalités à partir de 7ans quelle que soient leurs structures : conservatoire, école municipale de danse, école privée, association, ou aux candidats libres.

4 - Pour se présenter au concours chaque candidat devra avoir au minimum sept ans le jour du concours. Nous précisons qu'il n'y aura aucune dérogation. Les enseignants rémunérés ou bénévoles ne peuvent en aucun cas se présenter aux épreuves.

5 - Le jury sera composé de personnalités faisant autorité dans le monde de la Danse classique, Jazz et contemporaine (Directeurs de Compagnie, Maîtres de Ballets, Danseurs Etoiles, etc..). Ces derniers seront titulaires du C.A pour les Français (ou pouvant justifier d'une carrière professionnelle pour les étrangers). Les décisions de ce jury seront sans appel.

6 - Une distinction entre catégories Loisirs et Etudes (Préprofessionnel) a été mise en place afin de permettre au jury une meilleure évaluation pour chaque élève. Il est précisé pour chacun des candidats sous la responsabilité de son professeur de respecter ces critères afin que l'évaluation faite par le jury soit la plus efficiente et la plus profitable possible pour chacun. Les candidats doivent se situer dans la catégorie correspondant à leur âge et à leur type de formation.

Le Jury se réserve le droit de reclasser un élève de loisirs en études s'il juge que son niveau est plus adapté à cette dernière catégorie.

La notation se fera par moyens informatiques, les résultats seront donnés à l'issue du concours lors de la remise des prix et sur le site de BALLET DANSE INTERNATIONAL : www.balletdanse.com, le lendemain au plus tard.

La notation se fera pour la catégorie loisirs sur 3 critères : technique, artistique, musicalité et sur 4 critères pour la catégorie Etudes : technique, artistique, musicalité et physique.

Catégorie LOISIRS : élèves à partir de 7 ans étudiant la danse classique à raison de 1h30 à 4 h de cours ou répétitions par semaine dans la discipline.

Catégorie ETUDES : élèves à partir de 11 ans étudiant la danse classique dans une école lui assurant des cours tous les jours + de 4h de cours ou répétitions par semaine.

3 - Catégorie CLASSIQUE INDIVIDUELS LOISIRS

Élèves à partir de 7ans étudiant la danse classique à raison de 1h30 à 4h de cours ou répétitions par semaine dans la discipline.

Catégorie féminine amateur

7 niveaux. Variation imposée 1/2 FINALE Variation libre FINALE

Catégorie Féminine loisirs et études :

Préparatoire : de 7 à 9 ans (n'ayant pas atteint 10 ans au jour des éliminatoires du concours)

Elémentaire entre 9 et 12 ans (n'ayant pas atteint 13 ans au jour des éliminatoires du concours)

Intermédiaire A entre 12 et 15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans au jour des éliminatoires du concours)

Variation imposée ½ pointes le Samedi & libre ½ pointes le Dimanche

Intermédiaire B entre 12 et 15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans au jour des éliminatoires du concours)

Avancé entre 15 et 17 ans (n'ayant pas atteint 18 ans au jour des éliminatoires du concours)

Supérieur à partir de 17 ans, n'ayant pas atteint 26 ans au jour du concours)

Catégorie masculine loisirs et études :

5 Niveaux

5 niveaux. Variation imposée 1/2 FINALE Variation libre FINALE

Préparatoire : de 7 à 10 ans (n'ayant pas atteint 11 ans au jour des éliminatoires du concours)

Elémentaire entre 9 et 12 ans (n'ayant pas atteint 13 ans au jour des éliminatoires du concours)

Intermédiaire entre 11 et 16 ans (n'ayant pas atteint 17 ans au jour des éliminatoires du concours)

Avancé entre 14 et 18 ans (n'ayant pas atteint 19 ans au jour des éliminatoires du concours)

Supérieur à partir de 16 ans (ayant atteint 26 ans au jour des éliminatoires du concours)

Variation imposée 1/2 FINALE

Variation libre au choix du professeur FINALE maximum temps 2'50"

Pour la catégorie Etudes des épreuves individuelles, et dans le cas de variation du répertoire classique contemporain une autorisation écrite du chorégraphe ou de ses ayants droits sera demandée par B. D. I aux différents organismes ad hoc : SACEM et SACD. Les âges des élèves des groupes peuvent être modifiés à hauteur de maxi 49%

4 - Catégorie CONTEMPORAIN Loisirs Et Etudes

Catégorie féminine et masculine

5 niveaux. Variation imposée 1/2 FINALE pour les INTERMEDIAIRES AVANCES SUPERIEUR libre pour les autres niveaux PREPARATOIRES & ELEMENTAIRES Variation libre FINALE

Préparatoire : de 7 à 9 ans (n'ayant pas atteint 10 ans au jour des éliminatoires)

Elémentaire : de 8 à 10 ans (n'ayant pas atteint 11 ans au jour des éliminatoires)

Intermédiaire : de 10 à 12 ans (n'ayant pas atteint 13 ans au jour des éliminatoires)

Avancé : de 12 à 14 ans (n'ayant pas atteint 15 ans au jour des éliminatoires)

Supérieur : à partir de 14 ans (n'ayant pas atteint 26 ans au jour des éliminatoires)

Variation imposée 1/2 FINALE

Variation libre au choix du professeur FINALE maximum temps 2'50"

5 - Catégorie JAZZ Loisirs Et Etude

Catégorie féminine et masculine

5 niveaux. Variation imposée 1/2 FINALE pour les INTERMEDIAIRES AVANCES SUPERIEUR libre pour les autres niveaux PREPARATOIRES & ELEMENTAIRES Variation libre FINALE

_Préparatoire : de 7 à 9 ans (n'ayant pas atteint 10 ans au jour des éliminatoires)

_Elémentaire : de 8 à 10 ans (n'ayant pas atteint 11 ans au jour des éliminatoires)

_Intermédiaire : de 10 à 12 ans (n'ayant pas atteint 13 ans au jour des éliminatoires)

_Avancé : de 12 à 14 ans (n'ayant pas atteint 15 ans au jour des éliminatoires)

Supérieur : à partir de 14 ans (n'ayant pas atteint 26 ans au jour des éliminatoires)

Variation imposée 1/2 FINALE

Variation libre au choix du professeur FINALE maximum temps 2'50"

6 - ENSEMBLES CHOREGRAPHIQUES (Classique Contemporain Jazz)

COUPLES Pas de deux réglé par le professeur.

Catégorie LOISIRS et ETUDES

3 niveaux pour les Couples

Elémentaire : Elèves de 7 à 12 ans (n'ayant pas atteint 13 ans au jour des éliminatoires) durée 4' à 5'

Intermédiaire : Elèves de 12 à 15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans au jour des éliminatoires) durée 4' à 5'

Avancé : Elèves de 15 et plus (n'ayant pas atteint 26 ans au jour des éliminatoires) durée 4' à 5'

Pas de deux réglé par le professeur d'une durée de 2' à 3' (ou pas de deux du répertoire à partir de 13 ans)

Pas de deux libre maximum temps 3'50" 1/2 FINALE

Pas de deux libre au choix du professeur FINALE maximum temps 3'50"

FINALE

Pas de deux libre au choix du professeur FINALE maximum temps 3'50" cela peut être le pas de deux présenté lors de la 1/2 Finale soit un autre pas de deux à votre choix.

Pour les Pas de deux du Répertoire ainsi que pour la catégorie Etudes des épreuves individuelles, une autorisation écrite du chorégraphe ou de ses ayants droits sera demandée par B. D. I aux différents organismes ad hoc : SACEM et SACD. Les âges des élèves des groupes peuvent être modifiés à hauteur de maxi 49%

7 - GROUPES CHOREGRAPHIQUES : De 3 À 20 Participants

3 niveaux pour les Couples et les Ensembles.

Elémentaire : Elèves de 7 à 11 ans (n'ayant pas atteint 12ans au jour des éliminatoires) durée maximum 6'

Intermédiaire : Elèves de 11 à 15ans (n'ayant pas atteint 16ans au jour des éliminatoires) durée maximum 6'

Avancé : Elèves à partir de 15 ans (ayant pas atteint 15 ans au jour des éliminatoires) durée maximum 6'

1/2 FINALE & FINALE durée maximum 6'

FINALE Il est impératif que cela soit la même chorégraphie qui soit présentée

8 - Le jury se réserve le droit de prendre les mesures nécessaires en cas de non-respect du règlement. Ces mesures peuvent entraîner le reclassement du candidat dans la catégorie appropriée ou son passage hors concours en cas de fraude manifeste. Toute modification ou non-respect de la variation imposée sera sanctionnée.

9 - TENUE

Catégorie féminine Loisirs : tunique : avec ou sans jupette, collants roses, chaussons de 1/2 pointes roses, pointes roses si nécessaire.

Catégorie féminine Etudes tunique sans jupette collants roses, chaussons de 1/2 pointes roses, pointes roses si nécessaire

Catégorie masculine Loisirs et Etudes : collant noir gris ou blanc, tee-shirts blancs gris ou noirs. (Si collants noirs : chaussettes blanches et chaussons blancs, si collants gris : chaussons gris, si collants blancs, chaussons blancs, si combinaison shorts : chaussettes blanches et chaussons blancs)

-Variations libres costume et accessoires à discrétion des élèves et de leurs professeurs. Variations du répertoire costume obligatoire

Ensembles chorégraphiques : costumes et accessoires personnels. Les accessoires doivent être peu nombreux, pas encombrants et devant être installés très rapidement.

10 – DEROULEMENT DES EPREUVES

Toutes les épreuves sont publiques

Les candidats passent du plus jeune au plus âgé, par ordre alphabétique dans chaque tranche d'âge et afin de respecter leur anonymat, seuls seront annoncés les prénoms et les âges. Le total des notes obtenues déterminera le classement et sera également disponible à l'issue de la manifestation sur notre site Internet. La note minimale pour participer à la finale a été fixée à 10/20 pour les catégories ayant des éliminatoires.

La responsabilité des organisateurs ne pourra pas être engagée pour tout préjudice corporel ou matériel causé à toute personne ou subi par elle (candidats ou accompagnateurs tant au cours des épreuves qu'au cours des déplacements occasionnés par le concours). En cas de vol, l'organisation du concours décline toute responsabilité. Toutes les prises de vue films et photos sont interdites. Les candidats n'ont aucun droit sur les prises de vue (télévision, films ou photos) effectuées durant le concours.

11 – NOTATIONS

Les candidats seront notés de 0 à 20 pour chaque prestation. Les notes se répartissent comme il suit:

TECHNIQUE 0 à 10

ARTISTIQUE 0 à 5

MUSICALITE 0 à 5

PHYSIQUE 0 à 5 (seulement en catégorie ETUDES)

12 – PRIX ET RECOMPENSES

Les décisions du jury concernant les notes attribuées aux candidats sont sans appel Les prix suivants récompenseront chacun des candidats en finale :

1^{ER} Prix mention spéciale du Jury

1^{ER} Prix à l'unanimité du Jury

Premier prix Note entre 17et 20

Deuxième Prix Note entre 14 et 16,99

Troisième Prix BDFI Note entre 12 et 13,99

1° Accessit Note entre 11 et 11,99

2° Accessit Note entre 10,50 et 10,99

Encouragements Note entre 10et 10,49

Ces prix seront donnés à la fin de la manifestation.

Les Directeurs ou Professeurs membres du jury des écoles supérieures pourront s'ils le souhaitent offrir des stages de danse dans leurs institutions respectives.

13- MUSIQUES

Variations libres de la Finale et des disciplines Jazz et Contemporain

Les candidats déposeront le jour du concours un CD muni d'une étiquette portant le nom du candidat, le niveau et le titre de la variation gravé de leur musique. prévoir un double que vous garderez au cas de problèmes.

Il est interdit de présenter les variations imposées à un autre concours.

Les chorégraphies du Répertoire ne doivent absolument pas être simplifiées. En cas de litige sur la chorégraphie, le candidat ou son professeur doivent pouvoir justifier de sa provenance au jury.

Il est précisé qu'un mauvais enregistrement pénalisera le candidat. Nous vous demandons de vous appliquer à gérer la qualité du son, et la netteté des coupures.

La chorégraphie ne doit pas être une suite de prouesses techniques. Elle doit mettre le candidat en valeur en montrant son âme artistique.

Couples et Ensembles chorégraphiques :

F Nous vous demandons de vous appliquer à gérer la qualité du son, et la netteté des coupures. Un dépassement de 10 secondes pour faciliter la coupure musicale est acceptable mais aucun ballet ne devra dépasser 4 minutes.

PREVOIR DANS TOUS LES CAS UN DOUBLE DES CD le jour du Concours

14 – INSCRIPTION AU CONCOURS

L'inscription au concours se fait exclusivement par internet sur notre site sécurisé www.petipa.org et notre banque le CIC. Néanmoins vous pouvez régler en envoyant un chèque ou faire un virement au coordonnées bancaires ci-dessous. Par contre l'inscription se fait obligatoirement par internet
Chèques à adresser à BDI Maison la Chevière LA BORIE 24600 VILLETTOUREIX Virement Code IBAN : FR76 1005 7195 3200 0200 3780 122 Code BIC : CMCIFRPP

La date limite de réception des inscriptions est fixée au plus tard 2 semaines avant la date du Concours.

Les CD seront à remettre le Samedi matin à l'Ouverture des portes pour les individuels, et le Dimanche matin à l'Ouverture des portes pour les couples & groupes.

Les résultats définitifs seront donnés sur place entre 19H & 20H le Dimanche. Le Lundi matin sur Internet.

Attention nous rappelons que le nombre maximum d'inscription sera de 150 candidats et cela dans le but d'améliorer la qualité de notre accueil et de notre organisation. **Attention la fermeture des inscriptions se fera une semaine avant la date du début du Concours.** Aucune dérogation ne sera acceptée. L'inscription sera validée à la réception des documents suivants :

Candidats individuels

A envoyer par mail à jmarsa@balletdanse.com Bulletin d'inscription au concours et signé (par les parents si mineur) Photocopie de la carte d'identité - Le montant de l'inscription au concours 45€
1/2 FINALE 65€ FINALE

Couples A envoyer par mail à jmarsa@balletdanse.com - Bulletin d'inscription au concours et signé (par les parents si mineur) - Photocopie des cartes d'identité de chaque candidat. - Le montant des inscriptions au concours : 20€ par candidat -Les Candidats ayant participé au Concours individuels paieront une inscription entière à la catégorie Couples.

Ensembles chorégraphiques

A envoyer par mail à jmarsa@balletdanse.com

- Bulletin d'inscription au concours complété et signé par le professeur - Photocopie des cartes d'identités de chaque candidat. - Le montant de l'inscription au concours 20 € par candidat -Chaque candidat ayant participé au Concours individuel ne paye pas son inscription dans le groupe.

Les candidats se présentant déjà en catégorie individuelle se présenteront à titre gratuit au sein d'un Ensemble chorégraphique, le préciser sur le bulletin d'inscription. Une salle pour l'échauffement sera mise à disposition des candidats Une cession de 10 minutes permettra à chaque groupe et aux Professeurs de se positionner sur la scène

Après ce temps de mise en place les Professeurs devront obligatoirement sortir du plateau, notre équipe prenant le relais pour le passage des Candidats.